



**Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et de Justice,
« RRSSJ »**

ASBL de droit congolais, doté de la Personnalité Juridique aux termes de l'Arrêté Ministériel
n°767/CAB/MIN/J&DH/2012 du 18 avril 2012

BUREAU DE COORDINATION PROVINCIALE DU SUD-KIVU

Tél : +243 (0) 998651321 / 0853640305 Courriel : mmutiki@yahoo.fr.

Site Web: www.rrssj-rdc.org

Projet d' :

« Appui de la Société Civile à la vulgarisation, au suivi de la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et de la Résolution 2098 et au plaidoyer pour la réforme de l'Armée en République démocratique du Congo »

**RAPPORT MENSUEL PROVINCIAL DU SUD-KIVU
AVRIL 2014**

I. CONTEXTE ET SITUATION SECURITAIRE

- Affrontements entre les rebelles burundais du FNL et les FARDC dans la semaine du 21 au 27 avril, sur les collines de Katonyera, dans le Groupement de Muhungu [Territoire d'Uvira].
- Plusieurs attaques, perpétrées par des hommes armés non autrement identifiés, ont été enregistrées dans le Groupement de Kakamba-Bwegera [Territoire d'Uvira].
- La sensibilisation des groupes armés continue de produire des effets positifs sur terrain. C'est le cas de Raia Mutomboki dont certains éléments se sont rendus aux FARDC, en avril. Cependant, il est à signaler que d'autres groupes armés demeurent très actifs dans plusieurs coins de la province Sud-Kivu [FDLR, Mai-Mai Nyatura...].
- 08 avril : des affrontements entre les Mai-Mai Yakutumba et les FARDC ont été signalés dans la localité de Missisi [Territoire de Fizi]. Ces affrontements ont causé le déplacement d'une centaine de familles vers la province du Maniema.
- L'existence de plusieurs barrières, tenues par les FARDC, a été signalée dans la Commune de Bagira, depuis plusieurs années et tous les passants transportant un colis sont obligés de payer entre 100 FC et 200 FC pour les traverser.
L'annonce du déploiement de la Police de Proximité au mois de septembre prochain dans cette Commune est considéré comme un message d'espoir pour cette population longtemps meurtrie.

II. ETAT D'AVANCEMENT DE LA REFORME DU SECTEUR DE SECURITE EN PROVINCE

2.1. Actions menées par les acteurs étatiques [Assemblée Provinciale, Autorité civile locale, Commandement de la PNC et des FARDC...]

a) Réforme de la Police Nationale Congolaise

- 1) Tenue des forums de pré-diagnostic de sécurité dans les 10 quartiers de la Commune de Bagira, à Bukavu.
- 2) Organisation des premiers forums de quartier dans les 10 quartiers de la Commune de Bagira.
- 3) Organisation – par le Parquet de Grande Instance de Bukavu – des forums de doléances dans les 7 quartiers de la Commune de Kadutu.
- 4) Contrôle – par le Parquet de Grande Instance de Bukavu – des Officiers de Police Judiciaire déployés dans les Commissariats et sous-Commissariats de la Commune de Kadutu,.
- 5) Préparation des Conseils Locaux pour la Sécurité de Proximité pour les trois Communes de la ville de Bukavu.

b) Réforme de l'Armée

- ☞ Des formations continuent, à l'intention des éléments de la 10^{ème} Région Militaire, dans le but d'améliorer leurs prestations, lesquelles doivent s'inscrire dans le respect des droits humains.

Les sessions organisées portent notamment sur :

- a) Les Droits de l'Homme et la protection des enfants,
- b) Le Genre dans la Défense,
- c) Le Droit International Humanitaire,
- d) Les Violences Sexuelles,
- e) L'Education citoyenne,
- f) Le Code de Conduite du Militaire des FARDC...

☞ Les autorités politico-militaires poursuivent la sensibilisation des groupes armés au désarmement et à l'intégration dans les FARDC.

2.2. Actions menées par les acteurs non étatiques

a) Interaction du RRSSJ provincial avec les acteurs étatiques [Partage régulier d'informations, actions de plaidoyer et lobbying]

- ◇ Organisation des premiers forums de pré-diagnostic dans la commune de Bagira.
- ◇ Participation de la société civile aux forums de quartiers organisés dans la commune de Bagira.
- ◇ Participation de 5 membres du RRSSJ/SK à la mission de contrôle des OPJ par le Parquet de Grande Instance de Bukavu en qualité d'observateurs.
- ◇ Partage du rapport annuel du Conseil Local pour la Sécurité de Proximité de la commune d'Ibanda avec les membres du RRSSJ/Sud-Kivu.
- ◇ Vulgarisation de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et de la Résolution 2098 dans les Zones Communautaires de la ville de Bukavu.
- ◇ Séance d'échange avec, l'Envoyée spéciale du Secrétaire Général de l'ONU pour la région des Grands Lacs, Madame Mary ROBINSON, sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis Abeba.

b) Travail de terrain avec les communautés de base [sensibilisation, formation, monitoring, mobilisation communautaire...]

- Sensibilisation de la population sur les notions de Police de Proximité dans les 3 Communes de la ville de Bukavu.
- Sensibilisation de la population sur les Violences sexuelles.
- Vulgarisation de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba dans les Zones Communautaires de la ville de Bukavu.
- Participation de 49 personnes, membres de la Société Civile dont 28 hommes et 21 femmes, à la formation sur le CLSP.
- Formation des Points Focaux des Zones Communautaires sur la Carte score communautaire.



Une vue de la rencontre mensuelle des Zones Communautaires du Quartier Mosala, Commune de Kadutu, ville de Bukavu [Photo RRSSJ]

c) Implication et rôle des médias dans la mise en œuvre des activités de terrain

- ✚ Participation à des émissions radiodiffusées sur la réforme du secteur de sécurité et la Police de Proximité.
- ✚ Plusieurs séances d'échanges avec le Réseau des Journalistes spécialisées dans les questions sécuritaires sur la mise en œuvre de la Police de proximité dans la ville de Bukavu.
- ✚ Sondage d'opinions sur la qualité des services rendus par la Police aux communautés par les journalistes formés sur la réforme du secteur de sécurité...

III. PREOCCUPATIONS MAJEURES DE LA BASE ET RESULTATS OBTENUS AU COURS DU MOIS

3.1. Préoccupations majeures recueillies auprès des communautés de base

a) Réforme du secteur de sécurité

- Amélioration des conditions de vie et de travail des policiers et des FARDC ;
- Augmentation des effectifs des policiers pour répondre à la demande de couverture efficace de la ville en termes des besoins sécuritaires de la population ;

- Utilisation abusive par les OPJ de la nomenclature des taxes à percevoir par la PNC ;
- Besoin d'étendre la réforme à toutes les unités de la police et à toute la province du Sud-Kivu;
- La suppression des barrières payantes érigées par les FARDC et mettre fin à celles érigées par les groupes armés ;
- La mise hors d'état de nuire les groupes armés et le rapatriement des réfugiés rwandais dans leur pays d'origine ;
- La non intégration dans la Police Nationale Congolaise des éléments provenant des groupes armés.

b) Mise en œuvre de l'Accord-cadre et de la Résolution 2098

- Présence et activisme nocifs des groupes armés nationaux et étrangers dans la province du Sud-Kivu.
- Conditions de vie difficile des FARDC et de la PNC.
- Pratiques récurrentes du Rwanda et de l'Ouganda, de nature à entretenir les groupes armés en RDC.

3.2. Résultats obtenus au cours du mois

1. La collaboration entre la population, les cadres de base et la police a été améliorée.
2. Le respect des procédures pénales par les OPJ s'est amélioré.
3. Réception de la circulaire du Procureur Général de la République sur les amendes transactionnelles.
4. 1.766 personnes sensibilisées sur les notions de Police de Proximité et les Violences sexuelles.

IV. ENJEUX, DEFIS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Les enjeux

Le fait que plusieurs éléments de la Police n'ont pas suivi la formation sur la Police de Proximité, l'insuffisance des bâtiments de la Police de Proximité dans la Commune de Kadutu et la non construction des bâtiments pour cette police dans la Commune de Bagira risque de saper tous les efforts fournis jusque là dans la Réforme de la Police.

4.2. Les défis à relever au mois suivant

- a) Mettre fin à l'activité des groupes armés nationaux et étrangers.
- b) Améliorer les conditions sociales et professionnelles des policiers.
- c) Augmenter les effectifs des policiers.
- d) Etendre la réforme de la Police sur toute la province du Sud-Kivu.

- e) Vulgariser l'Accord-cadre et de la Résolution 2098 sur toute l'étendue de la Province du Sud-Kivu.
- f) Améliorer les relations civilo-militaires...

4.3. Les recommandations majeures

a) A l'Assemblée Provinciale :

- ❖ Assurer le contrôle régulier des prestations des services de sécurité dont la Police Nationale ;
- ❖ Aider à la vulgarisation de l'Edit sur la justice populaire ;
- ❖ Multiplier les contrôles parlementaires dans les domaines sécuritaires et plus précisément en ce qui concerne la multiplicité des services étatiques au niveau des frontières et aussi en ce qui concerne la Police de Circulation Routière ;
- ❖ Améliorer les relations avec la Société Civile.

b) Au Gouvernement Provincial :

- ❖ Intégrer dans le budget provincial le fonctionnement des cadres de concertations instituées dans le processus de la réforme de la police à savoir le Forum de quartier et le Conseil local pour la Sécurité de Proximité ;
- ❖ Appuyer les actions du RRSSJ dans le cadre de la réforme du secteur de sécurité ;
- ❖ Encourager la tenue régulière des cadres de dialogue avec les parties prenantes à la réforme du secteur de sécurité.

c) A la Police Nationale :

- ❖ Appliquer les principes de Police de Proximité dans toutes les unités de police ;
- ❖ Appliquer et faire respecter les différentes lois sur la réforme de la Police ;
- ❖ Veiller à la participation des Commandants des sous-Commissariats aux forums de quartier.

d) A l'Armée :

- ❖ Améliorer les relations entre les militaires et les civils;
- ❖ Mener des investigations sur l'érection des barrières payantes par certains éléments dans la ville de Bukavu et à l'intérieur de la province, et de procéder à la suppression de ces barrières ainsi que celles érigées par les groupes armés;
- ❖ Etendre la formation sur les droits de l'homme, la déontologie du militaire des FARDC, etc. à tous les éléments de la 10^{ème} Région Militaire.

e) Aux Autorités politico-administratives locales :

- ❖ Respecter le calendrier de la tenue des Forums de Quartier et du Conseil Local pour la Sécurité de Proximité (CLSP) ;
- ❖ Assurer le suivi des recommandations issues de ces cadres de concertation;
- ❖ Former les cadres de base à la territoriale.

f) A la Société Civile du Sud-Kivu :

- ❖ S'approprier de son armée pour mettre fin aux violences sexuelles et améliorer la sécurité de la population ;
- ❖ Poursuivre la vulgarisation de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et la Résolution 2098 ;
- ❖ Intensifier la sensibilisation sur la Police de Proximité et les Violences Sexuelles ;
- ❖ Assurer le renforcement la Dynamique communautaire.

Fait à Bukavu, le 30 avril 2014

Pour le RRSSJ/Sud-Kivu

Abel CIMANUKA
Secrétaire-Rapporteur